



349, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5L2

Région des Laurentides

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 348-21 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 328-19 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné :

QUE le règlement numéro 348-21 modifiant le règlement numéro 328-19 sur la gestion contractuelle a été adopté de la façon suivante :

Avis de motion :	25 août 2021
Adoption du projet de règlement :	25 août 2021
Adoption du règlement :	22 septembre 2021
Entrée en vigueur :	27 septembre 2021

Ledit règlement est présentement au bureau de la MRC de La Rivière-du-Nord (349, rue Labelle à Saint-Jérôme) ainsi que sur son site internet à l'adresse suivante : <http://mrcrdn.qc.ca>.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 27^e jour de septembre 2021.

Roger Hotte, directeur général et
secrétaire-trésorier